



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 11 juin 2013

CM 3259/13

**CONSULT
CES
CDR**

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.4498, Mme KOSKI, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,
Consultation du Comité des régions, par le Conseil**

**sur une proposition modifiée de règlement du Parlement européen et du
Conseil concernant des orientations pour les réseaux transeuropéens de
télécommunications et abrogeant la décision n° 1336/97/CE**

[réf. 2011/0299 (COD) - COM(2013) 329 final - doc. 10201/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **14 juin 2013 à 17h00** par e-mail (dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.